

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MARDI 2 DECEMBRE 2014**

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

**Présents** : Mesdames Raphaëlle CONS, Maryline DEROUET, Sandrine JALLIN et Nathalie VENANCIO, Messieurs Christophe ALBERT, Jean-Luc BARTHOD, Fabrice BONNARD, Alain CARTIER, Aurélien CHAINE, Alain CHAMOSSET, Fabrice EXCOFFIER, Patrick FALCOZ, Marc LAVOREL, Philippe MARGUERIE et Julien VERDIER

**Absent avant donné procuration** : /

**Absent excusé** : /

**Absent** : /

La séance est ouverte à 20h50.

**1/ Désignation du secrétaire de séance**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Raphaëlle Cons secrétaire de séance.

**2/ Approbation du compte-rendu de la séance du vendredi 14 novembre 2014**

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du vendredi 14 novembre 2014.

**3/ Réalisation d'un prêt relais pour le financement de la TVA concernant la construction du local technique communal**

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure de conseil municipal.

**4/ Programme « Eclairage public 2013 » du Syndicat d'Electricité de Seyssel**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux d'éclairage public ont été réalisés dans divers secteurs de la commune (Fruitière, Sarzin, les Iles, La Gravelière). Le devis et le plan correspondants transmis par Energie et Services de Seyssel ont été présentés et approuvés en séance de conseil municipal du 2 février 2012 (délibération n°D\_2012\_02\_02\_04).

Il précise que le conseil municipal est amené à revoir ce dossier, les quantités estimées et les quantités facturées étant divergentes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

\* **D'INSCRIRE** ces travaux au programme « Eclairage public 2013 » du Syndicat d'Electricité de Seyssel sous réserve de validation par le comité du SIESS,

\* **D'APPROUVER** le bordereau de facturation en date du 16 décembre 2013 présenté par Energie et Services de Seyssel, à savoir :

Montant total H.T. : 24 397.10 €

TVA 19.6% : 4 781.83 €

Montant total T.T.C. : 29 178.93 €

\* **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au dossier.

Monsieur le Maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**5/ Tarifs locations salle des fêtes pour l'exercice 2016**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'exercice 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions :

\* **FIXE** les tarifs de locations de la salle des fêtes pour l'année 2016, à savoir :

Locataires	Période été (du 15/04 au 14/10)	Période hiver (du 15/10 au 14/04)
Résidents sur la commune	250.00 €	400.00 €
Résidents hors de la commune	600.00 €	850.00 €
Locations à but lucratif (résidents)	650.00 €	850.00 €
Locations à but lucratif (non résidents)	700.00 €	900.00 €

\* **DECIDE** d'attribuer gratuitement la salle des fêtes aux associations (loi 1901) de la commune pour une manifestation à but lucratif par an (sous réserve d'obtention des chèques de caution),

\* **FIXE** pour chaque location de la salle des fêtes, les cautions suivantes :

- 400 euros,
- 200 euros.

Ces cautions seront déposées sous forme de chèque en garantie. Ils seront encaissés en cas de dommages éventuels, de manquement au nettoyage, ou, dans le cas de résiliation de la location.

**6/ Budget principal – Exercice 2014 – Décision modificative n°2**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative n°2 du budget principal 2014 proposée ci-dessous par Monsieur le Maire.

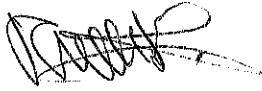
	Diminution	Augmentation
<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>-37 375,00 €</b>	<b>91 375,00 €</b>
<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>-25 350,00 €</b>	<b>87 850,00 €</b>
605 - Achats de matériel	0,00 €	56 380,00 €
60612 - Energie, électricité	0,00 €	1 900,00 €
60622 - Carburants	-700,00 €	0,00 €
60624 - Produits de traitements	-500,00 €	0,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	-500,00 €	0,00 €
60632 - Fourniture de petit équipement	-3 500,00 €	0,00 €
60633 - Fourniture de voirie	-2 000,00 €	0,00 €
60636 - Vêtements de travail	-400,00 €	0,00 €
6064 - Fournitures administratives	0,00 €	680,00 €
6132 - Locations immobilières	0,00 €	4 500,00 €
6135 - Locations mobilières	0,00 €	6 000,00 €
61521 - Entretiens de terrains	-2 000,00 €	0,00 €
61522 - Entretien de bâtiments	-1 000,00 €	0,00 €
61551 - Entretien matériel roulant	-1 500,00 €	0,00 €
6156 - Maintenance	0,00 €	12 000,00 €
6182 - Documentation générale et technique	0,00 €	100,00 €
6184 - Versement à des organismes de formation	-1 400,00 €	0,00 €
6185 - Frais de colloque et de séminaire	0,00 €	650,00 €
6225 - Indemnités aux comptables	-50,00 €	0,00 €
6226 - Honoraires	-5 000,00 €	0,00 €
6232 - Fêtes et cérémonies	0,00 €	4 500,00 €
6237 - Publications	-5 000,00 €	0,00 €
6238 - Frais divers de publicité	-1 000,00 €	0,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	0,00 €	500,00 €
6281 - Concours divers (cotisations)	-800,00 €	0,00 €
63512 - taxes foncières	0,00 €	517,00 €
63513 - Autres impôts locaux	0,00 €	123,00 €
<b>012 Charges de personnel</b>	<b>-10 125,00 €</b>	<b>1 125,00 €</b>
6218 - Autre personnel extérieur	0,00 €	400,00 €
6336 - Cotisation CNG, CG de la FPT	-250,00 €	0,00 €
6338 - Autres impôts et taxes	0,00 €	15,00 €
6413 - Personnel non titulaire	-8 375,00 €	0,00 €
64131 - Rémunérations	0,00 €	410,00 €
64162 - Emplois d'avenir	-1 500,00 €	0,00 €
6451 - Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	300,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €
<b>65 Autres charges gestion courante</b>	<b>-1 900,00 €</b>	<b>1 900,00 €</b>
6531 - Indemnités élus	-500,00 €	0,00 €
6534 - Cotisations sécurité sociale part patronale élus	0,00 €	1 900,00 €
6554 - Contribution organismes de regroupement	-1 400,00 €	0,00 €

66 Charges financières	0,00 €	500,00 €
668 - Autres charges financières	0,00 €	500,00 €
Recettes de fonctionnement		54 000,00 €
013 Atténuations de charges	0,00 €	1 000,00 €
6419 - Remboursement rémunérations de personnel	0,00 €	1 000,00 €
73 Impôts et taxes	0,00 €	19 000,00 €
7381 - Taxe additionnelle droits de mutation	0,00 €	19 000,00 €
75 Autres produits gestion courante	0,00 €	34 000,00 €
752 - Revenus des immeubles	0,00 €	34 000,00 €

La séance est levée à 21h15.

Le secrétaire de séance

R. CONS



Le Maire

A. CHA

